

Rédacteur : S. MERCIER

Vérificateur : K. DORE

Approbateur : F. COQUART

Consignes d'entretien du camion

- Pneus, freins et feux en parfait état, ampoule de rechange
- Maintien des accessoires (rétroviseurs, phares, essuies glaces, etc.) en bon état
- S'assure du fonctionnement du klaxon de recul
- Connaissance et utilisation des gestes de commandements

Consignes d'exploitation

- Respecter le code de la route même sur le chantier
- Organiser la rotation des véhicules
- Arrimer soigneusement les charges et matériaux susceptibles de se décrocher en cours de transport
- Interdire la présence de personnel dans la benne lors des déchargements mécaniques
- Vérifier la stabilité du sol dans la zone de déchargement
- Nettoyer les pneus avant accès aux voies publiques
- Interdire la présence de personnel au sol, sur les aires de manœuvre ou de déchargement des engins
- Les bras de levage doivent obligatoirement faire l'objet d'une vérification semestrielle par un organisme habilité. Assurer que les visites périodiques du matériel sont effectuées avant tout utilisation de celui-ci.

Accidents les plus fréquents

- Ecrasement de tout ou partie du corps entre la benne et le châssis
- Blessure du conducteur ou d'un ouvrier au cours du chargement
- Heurt d'un ouvrier en montant ou en descendant de la benne ou du poste de conduite

Risques

- Accident de la route, non respect du code de la route,
- Renversement,
- Chute de matériaux,
- Accrochages des obstacles aériens et chute de branches,
- Ecrasement, blessure, heurt, fausse manœuvre
- Heurt ou projection contre le personnel ou le matériel